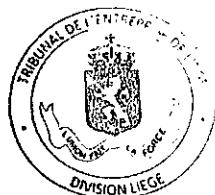


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24153510\***



**11 OCT. 2024**

Greffé

N° d'entreprise : **0794 813 050**

Nom

(en entier) : **ACBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **RUE DE VISE 31/002 4020 LIEGE-BELGIQUE**

**Objet de l'acte : Nomination ADMINISTRATEUR - Modification de siège social**

Extrait conforme à l'assemblée générale extraordinaire du 04/10/2024.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend les résolutions suivantes :

**1. Nomination d'un administrateur adjoint :**

L'assemblée décide de procéder à la nomination de Monsieur BANGOURA Alhassane au poste d'administrateur adjoint. Monsieur BANGOURA Alhassane sera principalement responsable de la logistique et de la production au sein de la société..

Il est précisé que son mandat sera exercé à titre gratuit, mais pourra être rémunéré par simple décision de l'assemblée générale.

L'assemblée générale approuve la nomination de Monsieur BANGOURA Alhassane en tant qu'administrateur adjoint de la société à partir de ce jour.

Cette décision est prise à l'unanimité.

**2. Transfert de siège social :**

Transfert de siège de Rue de visé 31/002 4020 Liège à Avenue de la Liberté 175, 1080 Molenbeek Saint Jean (Belgique)

Clôture de la séance :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00. Le présent procès-verbal est lu et approuvé par les membres présents.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)